

<b>Intitulé de la formation :</b>	<b>Fidélisation des collaborateurs des TPE PME</b>
<b>Motifs de la formation</b>	L'évolution du marché du travail oblige aujourd'hui les employeurs à revoir leurs méthodes de management et développer auprès de leurs collaborateurs des outils pour les motiver et les fidéliser. Il est indispensable aux employeurs de connaître l'étendue des outils financiers, RH et juridiques pour que les relations avec leurs collaborateurs se pérennisent et que cette relation soit gagnant – gagnant.
<b>Objectifs :</b>	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'appréhender les différents outils juridiques et RH à sa disposition,</li> <li>• de connaître les différents dispositifs applicables dans son entreprise (épargne salariale...)</li> <li>• d'optimiser la gestion de son personnel en visant un minimum de turn over</li> </ul>
<b>Public visé :</b>	Formation destinée aux chefs d'entreprise, secrétaire ou responsable RH ayant un ou plusieurs salariés.
<b>VIVEA</b>	<a href="C:\Users\bchambard\Cerfrance Brocéliande\AER Brocéliande - Documents\91 VIVEA\2022\Contenu-des-priorites-AOP-2022.pdf">C:\Users\bchambard\Cerfrance Brocéliande\AER Brocéliande - Documents\91 VIVEA\2022\Contenu-des-priorites-AOP-2022.pdf</a>
	Priorité : P4 Développer l'efficacité et la qualité de vie au travail Domaine de compétence : GRH
<b>Prérequis :</b>	Aucun
<b>Programme :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils à disposition de l'employeur : entretien individuel, formation professionnelle, organisation du travail et conditions de travail</li> <li>• Comment optimiser la rémunération ?</li> <li>• Les périphériques de rémunération : mutuelle, tickets restaurants, chèques vacances, véhicule d'entreprise, bons d'achats...</li> <li>• L'épargne salariale PEE PERCO et accord de participation/ d'intéressement</li> </ul> <p>Les accords d'entreprise</p>

<b>Moyens pédagogiques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Accueil</u> : La formation se déroulera dans une salle de formation adaptée, le groupe sera de 10 stagiaires maximum et le client garantit la mise à disposition des personnes et matériels nécessaires au bon fonctionnement et déroulement de la formation.</li> <li>• <u>Méthodes pédagogiques</u> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Exposé réalisé à l'aide de power point.</li> <li>➢ Interactivité entre les participants et l'intervenant par le biais d'échanges et de débats.</li> <li>➢ Cas pratiques et exemples concrets étudiés lors de la formation.</li> <li>➢ QCM pour vérifier la bonne compréhension durant la formation</li> </ul> </li> <li>• <u>Support</u> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Support de formation remis à chaque participant.</li> </ul> </li> <li>• <u>Disposition d'accessibilité</u> : En cas de situation de handicap, nous consulter pour étudier ensemble la faisabilité et l'adaptation de l'action de formation</li> </ul>
<b>Intervenants :</b>	<p>La formation sera assurée par des juristes en Droit du travail du Cerfrance Brocéliande (voir déroulé pédagogique)</p>
<b>Suivi de la formation :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuille d'émargement à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation.</li> <li>• Remise d'une attestation individuelle de formation.</li> <li>• Evaluation de l'action de formation à chaud à l'issue de la formation mesurant ainsi la satisfaction des participants.</li> </ul>
<b>Evaluation de la formation :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle des connaissances par un Quizz en début de formation et en fin de formation pour mesurer les apprentissages</li> <li>• Evaluation de l'action de formation à froid, à +3 mois, pour mesurer l'utilisation des acquis de la formation</li> <li>• Analyse des informations obtenues</li> </ul>
<b>Durée et lieu :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée : 1 jour soit 7 heures</li> <li>• Site : dans les locaux Cerfrance Brocéliande</li> </ul>
<b>Tarifs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Dispositif VIVEA : si le stagiaire est à jour de ses cotisations MS et s'il n'a pas atteint son plafond de 2 500€ : VIVEA finance la formation à hauteur de 245 € TTC. Ainsi, il restera à votre charge 91€ TTC. Sinon une facture de 336 € TTC sera adressée.</i></li> <li>• <i>Autre dispositif : vous recevrez une facture de 336 € TTC (merci de contacter l'organisme collecteur dont vous dépendez pour une prise en charge)</i></li> <li>• Les frais de repas restent à charge des stagiaires.</li> </ul>
<b>Communication interne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeurs de région et directeurs de service</li> <li>• Responsables d'équipe</li> <li>• Secrétaire des régions</li> </ul>
<b>Contact formation :</b>	<p>Alicia FAUCHET  <a href="mailto:info@broceliande-formation.fr">info@broceliande-formation.fr</a>        Tel 02.23.48.60.18</p>